

Le DIU juriste OHADA, une formation conçue pour les professionnels du droit OHADA et soutenue par les acteurs majeurs du monde juridique

Sponsors



Dans la presse

Jeune Afrique

« Les universités Paris II et Paris 13 s'associent pour lancer le « Diplôme juriste Ohada ». Proposé en formation initiale pour 1000 euros et continue pour 4 500 euros, ce diplôme est placé sous l'égide de l'association Henri Capitant (...). Des enseignants africains, fédérés par le camerounais Henri Désiré Modi Koko, doyen de la faculté des Sciences juridiques et politiques de l'université de Douala, participeront également à ce cursus (...) qui promet d'aborder l'ensemble des actes uniformes de ce droit commun à 17 pays d'Afrique (...) »

Plan d'accès et indications

pour se rendre au Centre de Formation Permanente

Centre de Formation Permanente
Université Panthéon-Assas (Paris II)
Centre Desgoffe - 4, rue Blaise Desgoffe - 75006 Paris
Tél. : +33 (0)1 53 63 86 25

Métro :
Ligne 4, station Saint Placide
Ligne 12, station Rennes

Bus : Lignes 89, 94, 95 ou 96, arrêt Rennes-Saint Placide



Contacts

DIU juriste OHADA
Secrétariat pédagogique :
Mme Patricia Sanchez - 01 49 40 32 94
patricia.sanchez@univ-paris13.fr

Information formation continue / financement :
Mme Djamilia Benhammou - 01 49 40 37 64
acc-cfc@univ-paris13.fr

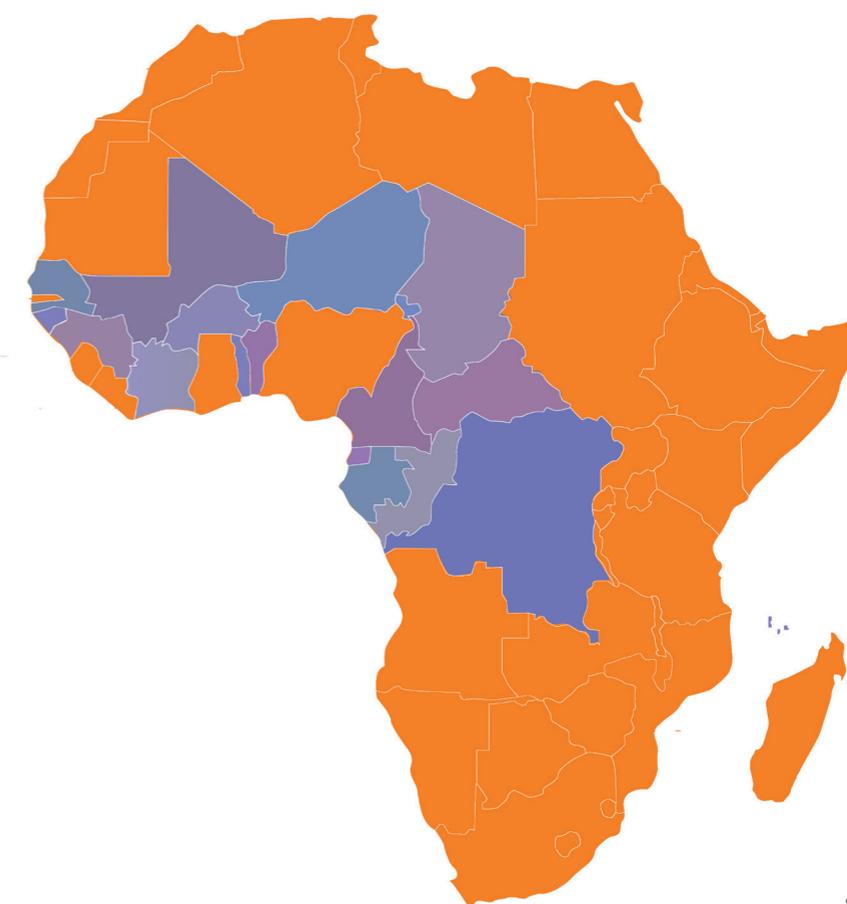
CENTRE DE FORMATION PERMANENTE



UNIVERSITÉ PARIS 13
NORD

Diplôme inter-universitaire Juriste OHADA

Conception : direction de la communication - impression : reprographie centrale - Université Paris 13 - février 2014



Diplôme inter-universitaire



Contexte de la formation

Créée par le Traité de Port-Louis du 17 octobre 1993, l'OHADA a pour ambition la mise en œuvre de l'intégration juridique de ses Etats membres, en vue de faciliter, pour les acteurs économiques, l'accessibilité au droit et de leur garantir la sécurité juridique. Ce faisant, l'OHADA assure la promotion des échanges et des investissements. Actuellement, l'OHADA regroupe 17 États (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Bissau, Guinée, Guinée Equatoriale, Mali, Niger, République Centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Togo).

En raison de l'adoption de plusieurs *Actes uniformes* entrés en vigueur depuis 1998 dans le domaine du droit des affaires, il existe aujourd'hui un véritable droit régional africain uniforme dans un espace couvrant 200 millions d'habitants.

Objectifs de la formation

Le diplôme *Juriste OHADA* a pour objectif de former les futurs spécialistes et praticiens de ce droit, (avocats, notaires, juristes d'entreprises et institutions nationales, régionales ou internationales) en permettant l'acquisition ou la consolidation de leurs connaissances dans cette spécialité en fort développement.

Cette formation d'excellence réunissant des professeurs et praticiens s'inscrit dans le cadre d'une demande importante de formation dans ce secteur à destination d'un continent en forte croissance.

Conditions d'accès

La formation est accessible aux étudiants et aux professionnels (salariés, professions libérales ou demandeurs d'emploi).

La sélection se fait sur examen des dossiers de candidature.

- Pour les étudiants :
- Etre titulaires d'un Master 1 en droit.
- Pour les professionnels :
- Etre titulaire d'un diplôme Bac +4 en droit. Pour les diplômés dans d'autres domaines (ex : écoles d'ingénieurs, écoles de commerce), l'équivalence sera appréciée par l'équipe pédagogique.
- Pour les candidats non titulaires d'un titre BAC+4 et justifiant d'une expérience professionnelle dans le domaine, la procédure de Validation des Acquis Professionnels (VAP) sera mise en place selon la réglementation.

Programme des enseignements

DROIT INSTITUTIONNEL	30h
Institutions	
Actes uniformes	
Autres organisations régionales	

STRUCTURES D'EXERCICE DES ACTIVITÉS COMMERCIALES	30h
Acte uniforme révisé portant sur le droit commercial général I (Le commerçant)	
Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique & Acte uniforme sur les sociétés coopératives	
Acte uniforme sur la comptabilité des entreprises	

CONTRATS COMMERCIAUX ET ARBITRAGE	25h
Acte uniforme révisé portant sur le droit commercial général II (Les contrats commerciaux)	
Acte uniforme sur le transport de marchandises par route	
Acte uniforme relatif à l'arbitrage	

DROIT DU CRÉDIT	35h
Acte uniforme révisé portant organisation des sûretés	
Acte uniforme portant organisation des procédures collectives d'apurement du passif	
Acte uniforme portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution	

Rythme des cours

Début des cours : octobre 2014

Fin des cours : juin 2015

Rythme : 1 à 2 jours par semaine

Sous la direction scientifique :

Marie Goré,
Professeur à l'Université
Panthéon-Assas

Cyril Grimaldi,
Professeur
à l'Université Paris 13 - Nord

Equipe enseignante*

Emmanuel Victor Bokalli : Doyen honoraire, Professeur à l'Université Yaounde 2

Dorothe Cossi Sossa : Secrétaire Permanent OHADA, Professeur à l'Université Abomey Calavi (Benin)

Pierre Crocq : Professeur à l'Université Panthéon Assas

Philippe Delebecque : Professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne

Cendrine Délivré : Professeur à l'Université Paris 13

Régine Dooh Collins : Notaire au Cameroun

Robert Etien : Doyen honoraire, Maître de conférences HDR à l'Université Paris 13

Alain Ghozi : Professeur émérite à l'Université Panthéon-Assas

Marie Goré : Professeur à l'Université Panthéon Assas

Antoine Gouezel : Maître de conférences à l'Université Paris 13

Cyril Grimaldi : Professeur à l'Université 13

Michel Grimaldi : Professeur à l'Université Panthéon Assas

Abdoulaye Harissou : Notaire au Cameroun

Boris Martor : Avocat Associé Eversheds

Denis Mazeaud : Professeur à l'Université Panthéon-Assas

Henri-Désiré Modi Koko Bebey : Professeur à l'Université de Dschang

Mustapha Mekki : Professeur à l'Université Paris 13

Oumar Sambe : Expert-comptable à l'Ordre de Dakar et de Paris

Philippe Théry : Professeur à l'Université Panthéon Assas

Ahmadou Touré : Notaire au Mali

Candidature et inscription*

Période de candidature : mars - mai 2014

Les dossiers de candidature sont à retirer sur le site de l'UFR de Droit et Sciences

politiques et sociales de l'Université Paris 13 : www.univ-paris13.fr/dsps

ou en vous connectant à l'adresse suivante :

<https://candidature.univ-paris13.fr/WebCiell2/Candidature/indexCandidature.jsp>

Tarifs 2014-2015

• Formation initiale : 1000 euros + droits d'inscription à l'Université Paris 13

• Formation continue : 4500 euros + droits d'inscription à l'Université Paris 13

La Fondation pour le droit continental offre à l'étudiant présentant le meilleur dossier, ses frais de formation.

*sous réserve de modifications administratives ou pédagogiques